

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 10

Artikel: Bâtiments scolaires d'aujourd'hui et de demain

Autor: Berthoud, Ant.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ouvriers et patronaux, et suivant les métiers. D'après les renseignements recueillis, le total de ces charges s'établirait de 15 à 20 % dans les Etats de New York et de Washington.

Il existe un impôt sur les salaires (Employment Tax) qui est de 6 %, dont 3 % à la charge de l'employeur et 3 % à la charge de l'employé.

Les entreprises acquittent en outre différentes pa-

tentes et droits d'impôts variables suivant les Etats.

Par contre, le coût de construction n'est frappé ni d'une taxe à la production, ni d'une taxe de prestation de service, taxes qui en France grèvent lourdement la construction.

(Tiré de la Revue congolaise du Bâtiment et de l'Industrie, N° 15, 1953.)

BATIMENTS SCOLAIRES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Lors du Ve congrès du bâtiment scolaire et de l'éducation de plein air, dont nous avons présenté quelques échos à nos lecteurs dans le dernier numéro de notre revue, M. Aubert, inspecteur scolaire à Lausanne, a résumé en dix points, à la fin de son riche exposé sur le bâtiment scolaire au service de l'éducation moderne, les tendances les plus récentes et les mieux étudiées dans le domaine des constructions scolaires.

Ces principes pourront être fort utiles à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont appelés à se pencher sur le problème de la construction de nouvelles écoles.

En voici la teneur :

1. Dans les petites localités et, pour les classes élémentaires des villes, autant que possible, petits bâtiments situés à l'écart de la circulation dangereuse et bruyante.

2. Pour les groupes scolaires plus importants, bâtiments de dimensions moyennes, ne dépassant pas un maximum de douze classes, plus les locaux spéciaux, le tout dans un cadre naturel calme et reposant. Salle de gymnastique et terrain de jeux attenants.

3. Structure compartimentée de la construction qui comprend les ailes ou même des pavillons de façon à s'inspirer, dans la mesure où l'espace disponible le permet, du système des pavillons indépendants.

4. Grande importance architecturale et pratique apportée aux portiques et préaux ouverts où les élèves peuvent s'ébattre et s'aérer par le mauvais temps.

5. Séparation des préaux et des cours, de façon que des enfants d'âges très différents ne se trouvent pas ensemble. Partage harmonieux des surfaces disponibles en parties dallées ou goudronnées, pour le mauvais temps, en parties gazonnées avec beaucoup de verdure (massifs de fleurs, arbustes, arbres, petites pièces d'eau, etc.). Abandon complet du système de l'ancien préau unique, vaste, nu, uniforme, sans ombre et sans fraîcheur en été, où des centaines d'écoliers, grands et petits, font leur récréation dans le bruit et la cohue, ce qui aboutit au résultat final d'exciter et d'énervier les enfants bien plus que de les calmer et de les reposer.

6. Locaux de classes construits et orientés de manière que l'air et la lumière puissent y entrer à profusion. L'orientation générale au sud-est est actuellement celle qui connaît le plus de faveur, mais l'on admet aussi l'orientation en plein sud ou au sud-ouest, suivant la configuration du terrain. Grands vitrages mobiles permettant de réaliser autant que possible l'école en plein air quand le temps le permet. Eclairage naturel bilatéral, la paroi faisant face à celle des grandes fenêtres étant percée dans sa partie supérieure de fenêtres plus

petites destinées à donner un supplément d'éclairage et à faciliter la ventilation transversale qui est la plus efficace, surtout par temps très chaud. Teintes reposantes des parois (le bleu vert est le plus recommandé pour les yeux et pour les nerfs). Revêtement hygiénique et peu sonore des planchers ; c'est actuellement le linoléum qui remplit le mieux ces conditions.

7. Chauffage général par rayonnement. Ce système a fait ses preuves ; il présente le triple avantage de supprimer les radiateurs toujours encombrants, d'éviter les courants de convection qui entraînent les poussières et de consommer moins de combustible que le chauffage ordinaire par radiateurs.

8. Aménagement et mobilier des classes s'adaptant aux exigences de l'école active. Tables et chaises individuelles de hauteur réglable pour tous les élèves primaires. Grands panneaux d'affichage. Armoires et places suffisantes destinées aux livres, collections et matériel d'enseignement. (La suppression des radiateurs facilite beaucoup cet aménagement.) Vestiaires fermés, mais aérés, pour chaque classe.

9. Importance considérable apportée à l'aspect de l'école, à la décoration des locaux, corridors, vestibules et préaux. Il faut que l'école soit jolie, accueillante et confortable. Il faut que l'enfant s'y trouve chez lui, dans une atmosphère presque familiale, chaude et sympathique, dans un cadre où tout ce qu'il voit doit former son goût. La belle école, l'école aimable, joliment décorée, n'est pas un luxe, mais c'est une maison qui, par l'exemple qu'elle montre et l'ambiance qu'elle crée, contribue efficacement à l'éducation de l'enfant. La maison d'école d'aujourd'hui veut être la maison que l'enfant aime parce qu'il la trouve belle et qu'il s'y sent heureux.

10. Pas de formule rigide et uniforme pour la construction du bâtiment scolaire qui doit, tout en répondant aux exigences modernes, s'adapter aux circonstances locales et s'harmoniser, par son aspect et par un cachet de bon aloi, avec le cadre environnant et le caractère intime du pays.

M. Aubert s'est ensuite, au gré de son imagination, créé une vision d'un urbanisme scolaire parfait, qu'il nous fait partager. Voici le tableau de l'école idéale d'une cité heureuse :

Pour une zone urbaine d'environ 20 000 habitants, il y aurait lieu de prévoir une soixantaine de classes d'un effectif moyen ne dépassant pas trente élèves. Il serait tenu compte des besoins différents des enfants d'âges différents, soit :

a) des enfants de 5 à 6 ans (écoles enfantines) ;